



Printemps 1990 (Vol. 2, N^o. 1) numéro d'article 5

Les diplômés de 1982: que font-ils?

Ernest B. Akyeampong

Le marché du travail évolue constamment. Ces dernières années, la récession et la reprise économiques, la restructuration industrielle et les progrès technologiques ont eu et continueront d'avoir des effets profonds sur les différents segments du marché du travail canadien. Quel a été le sort des jeunes travailleurs, particulièrement des plus instruits, pendant cette période? Cette étude répond en partie à la question en examinant l'expérience d'une cohorte récente (1982) de diplômés des universités et collèges communautaires canadiens entre 1982 et 1987 [▼1](#).

Nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux sujets suivants:

- Dans quels domaines d'étude les débouchés et la rémunération étaient-ils les plus intéressants?
- L'emploi correspondait-il au domaine d'étude?
- Quelle a été la tendance de la mobilité interprovinciale après la fin des études?
- Quelle différence y a-t-il entre les expériences à court terme et à plus long terme?

Domaine d'étude

L'analyse dont fait état cet article porte en grande partie sur les domaines d'étude des diplômés de 1982. L'éducation et la catégorie regroupant le commerce, l'économique et le droit sont les deux domaines qui avaient été le plus souvent choisis par les titulaires d'un diplôme universitaire: ils ont attiré chacun 19 % de l'effectif total à ce niveau ([tableau 1](#)). Chez les titulaires d'un diplôme collégial, ce sont les sciences de la santé qui venaient en première place (18 %), suivies de près de la gestion et de l'administration (16 %) et du secrétariat et du marketing (15 %) [▼2](#).



Tableau 1 Répartition des diplômés de 1982 selon le domaine d'étude et le sexe

Source : Enquête nationale auprès des diplômés

La répartition des diplômés selon le domaine d'étude a révélé que certaines tendances traditionnelles se poursuivent et que de nouvelles commencent à se dessiner. Ainsi, les hommes continuent à dominer en génie et en sciences physiques et les femmes, en éducation, en sciences de la santé et en secrétariat. Parmi les changements les plus importants, signalons la hausse des inscriptions en électronique, en mathématiques et en informatique et la croissance de la proportion de femmes en commerce et en administration des affaires [▼3](#).

Expérience vis-à-vis de l'emploi après l'obtention du diplôme

Pour bien saisir le sort qui attendait les diplômés de 1982 sur le marché du travail pendant les différentes phases du dernier cycle économique, l'enquête comportait trois périodes de référence. La première se situe environ six mois après la fin des études (janvier 1983) et coïncide approximativement avec la fin de la plus récente récession que le Canada ait connue. La deuxième (mai-juin 1984) se situe deux ans après la fin des études et un an et demi après le début de la reprise. La troisième période (mars 1987) se situe environ cinq ans après la fin des études et quatre ans et demi après le début d'une période de croissance économique soutenue.

Six mois après la fin des études (janvier 1983)

À la fin de leurs études, les finissants de 1982 ont eu à faire face à la pire récession survenue depuis la Deuxième Guerre mondiale. Mais malgré la situation peu réjouissante qui régnait sur le marché du travail, une grande partie d'entre eux avaient déjà un emploi six mois plus tard. Ainsi, les trois quarts environ des diplômés des collèges communautaires et universités travaillaient en janvier 1983, contre 64 % des Canadiens du même groupe d'âge (20-30 ans) [▼4](#).

Bonne dans l'ensemble, leur situation variait déjà nettement selon le domaine de spécialisation. Parmi les diplômés des universités, par exemple, ceux qui avaient fait des études en éducation ou en médecine et sciences de la santé étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir un emploi (plus de 80 % dans un cas comme dans l'autre); à l'autre bout de l'échelle se situaient ceux qui avaient étudié les beaux-arts et les humanités ou les sciences agricoles et biologiques (environ 60 % dans chacune des catégories). Au niveau collégial, on a enregistré le plus haut rapport emploi-population chez les titulaires d'un diplôme en sciences de la santé et en sciences sociales (environ 80 % dans chacune des catégories) et le plus faible, chez les titulaires d'un diplôme en sciences naturelles et industries primaires (62 %).

La tendance du chômage selon le domaine d'étude était généralement l'inverse de celle de l'emploi. Chez les diplômés des universités, le taux de chômage global était de 10.7 % et chez les diplômés des collèges, de 16.3 % ([tableau 2](#)). Bien que ces deux taux soient élevés, ils le sont moins que celui de 17.9 % enregistré pour l'ensemble de la population active du même âge.



Tableau 2 Taux de chômage selon le domaine d'étude

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Environ 18 % des diplômés des universités et environ 10 % des diplômés des collèges communautaires ont indiqué qu'ils étaient inactifs six mois après l'obtention de leur diplôme. Certains avaient repris les études.



Graphique Taux de chômage des gradués de 1982.

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Deux ans après l'obtention du diplôme (mai-juin 1984)

Deux ans après la fin des études, la proportion d'anciens étudiants occupant un emploi avait progressé d'environ 10 points pour atteindre 84 % chez les diplômés des universités et 87 % chez les diplômés des collèges communautaires. Le rapport emploi-population avait augmenté dans toutes les disciplines. La baisse du taux de chômage était minime pour les titulaires d'un diplôme universitaire, mais très prononcée pour les titulaires d'un diplôme collégial, de sorte que leurs taux respectifs devenaient presque identiques: 9.4 % et 9.9 %. Pour l'ensemble de la population du même âge, le rapport emploi-population était plus faible (72 %) et le taux de chômage, plus fort (12.7 %).

Les différences entre les rapports emploi-population selon le domaine d'étude observées six mois après l'obtention du diplôme étaient toujours là un an et demi plus tard, mais elles avaient beaucoup diminué. De fait, les groupes qui avaient été défavorisés par la récession (les anciens étudiants des beaux-arts, des humanités et des autres sciences sociales à l'université, et ceux de génie, des sciences naturelles et des industries primaires au niveau collégial) ont vu les possibilités d'emploi augmenter de façon appréciable au début de la reprise économique.

Environ 5 % des diplômés des universités et 1 % des diplômés des collèges communautaires ont déclaré qu'ils avaient repris leurs études.

Cinq ans après l'obtention du diplôme (mars 1987)

Environ cinq ans après la fin des études, environ neuf dixièmes des titulaires de diplôme universitaire ou collégial avaient un emploi. Le taux d'emploi a affiché une hausse de cinq points de pourcentage chez les diplômés des universités pendant la période de trois ans qui s'est écoulée après l'enquête de juin 1984. Par contre, ce même taux a à peine progressé chez les diplômés des collèges. Quant aux différences entre les rapports emploi-population selon le domaine d'étude, elles se sont amenuisées encore davantage.

Après quatre ans et demi de développement économique soutenu, le taux de chômage global chez les diplômés des universités (3.7 %) et chez les diplômés des collèges (5.4 %) ne représentait plus qu'un tiers du niveau enregistré à la fin de la récession. Il était beaucoup plus élevé pour l'ensemble de la population active canadienne du même âge, soit les 25 à 35 ans (10.5%). Le chômage était minime chez les personnes qui avaient fait des études universitaires dans le domaine de la santé, de l'éducation, du génie ainsi que du commerce, de l'économie et du droit: moins de 4 %. La situation était à peu près la même chez celles qui avaient fait des études collégiales en sciences de la santé, en électronique et en informatique.



Map **Les six plus grands flux d'immigration interprovinciale selon la province de résidence antérieure et la province de résidence en 1987.**

Sources: Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

En mars 1987, environ 3 % des personnes qui avaient obtenu un diplôme de niveau collégial ou universitaire en 1982 ont dit qu'elles étudiaient encore à plein temps. Par ailleurs, la proportion d'anciens diplômés qui n'étaient ni actifs ni étudiants avait doublé par rapport à 1984, passant de 2 % à 4 %. Près de 80 % de ces personnes étaient des femmes, dont un grand nombre avaient quitté la population active pour des raisons familiales, notamment pour élever leurs enfants.

Correspondance entre l'emploi et le domaine d'étude et satisfaction à l'égard du travail

Le travail effectué par les diplômés de 1982 correspondait-il au domaine dans lequel ils s'étaient

spécialisés au collège ou à l'université? La notion de correspondance entre le domaine d'étude et l'emploi est complexe et souvent difficile à mesurer. L'examen des taux de concentration par profession (c'est-à-dire, la proportion de diplômés qui travaillent dans leur domaine d'étude) risque de ne répondre qu'en partie à la question. La raison en est que certaines disciplines, comme l'éducation, sont liées plus directement à certaines professions (l'enseignement) que d'autres, telles les beaux-arts et les humanités, qui peuvent trouver des applications dans une vaste gamme de métiers. Pour contourner le problème, les chercheurs choisissent souvent de mesurer ce lien par l'auto-évaluation, c'est-à-dire en demandant aux diplômés d'indiquer dans quelle mesure ils pensent que leur travail correspond aux études qu'ils ont faites. Les enquêtes de 1984 et de 1987 ont permis de produire des taux de concentration par profession et des indices d'auto-évaluation selon lesquels il existerait un lien étroit entre le domaine d'étude et l'emploi détenu.

Les diplômés de 1982 exerçaient une vaste gamme de professions, mais il y avait des concentrations évidentes par domaine d'étude. Ainsi, deux ans après avoir quitté l'université, environ 85 % des diplômés occupés qui s'étaient spécialisés en sciences de la santé exerçaient un métier dans le domaine médical ou de la santé, 72 % des diplômés en éducation enseignaient et 70 % des diplômés en génie travaillaient dans leur branche ou dans celle des sciences naturelles. Les diplômés des collèges communautaires, par contre, étaient répartis dans une plus vaste gamme de professions, quoiqu'une proportion élevée de ceux qui avaient une formation en sciences de la santé et en secrétariat ou marketing aient trouvé du travail dans leur domaine. Dans certains cas, on a observé une concentration par profession encore plus forte au moment de la réinterview, en 1987.

La majeure partie des diplômés estimaient que leur travail était lié (directement ou en partie) à leur domaine de spécialisation. C'était du moins l'opinion d'environ 77 % des titulaires d'un diplôme universitaire et 79 % des titulaires d'un diplôme collégial en mai-juin 1984. Trois ans plus tard (mars 1987), ces taux étaient passés à 87 % et 85 % respectivement. Des variations ont cependant été relevées selon le domaine d'étude. Ainsi, en 1987, la proportion de diplômés estimant qu'il y avait un lien entre leur formation universitaire et leur travail fluctuait de 78 % chez ceux qui venaient des beaux-arts et des humanités à 95 % chez ceux qui sortaient des facultés de médecine et de sciences de la santé. Au niveau collégial, cette proportion variait de 75 % chez les diplômés en sciences naturelles et dans les industries primaires à 94 % chez les diplômés en sciences de la santé.

Une forte majorité de diplômés étaient satisfaits de leur travail. En mars 1987, ils étaient 91 % au niveau universitaire et 90 % au niveau collégial à se dire satisfaits ou très satisfaits à cet égard.

Revenu d'emploi

On a demandé aux diplômés de 1982 d'estimer leur revenu annuel en fonction de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'interview de 1984 et de 1987. Lorsqu'on interprète les résultats, il est essentiel de se rappeler que les écarts de rémunération sont attribuables à de nombreux facteurs, tels le niveau d'instruction, l'expérience, la demande et l'offre des compétences en cause. Compte tenu de ces facteurs, comment se situaient les diplômés de 1982 selon leur domaine d'étude et par rapport aux autres

travailleurs canadiens du même âge? Pour que les comparaisons soient valables, les données citées dans cette étude concernent les personnes qui travaillaient à temps plein au moment de l'interview [▼ 5](#).

Deux ans après la fin des études, le revenu annuel estimé des diplômés universitaires qui travaillaient à plein temps était de \$25,200 en moyenne. Il y avait cependant des écarts marqués selon le domaine d'étude et le sexe. Le revenu annuel moyen variait d'un minimum de \$21,200 pour les diplômés des beaux-arts et des humanités à un maximum de \$31,800 pour ceux qui avaient une formation en médecine ou en sciences de la santé ([tableau 3](#)). Les hommes gagnaient plus, en moyenne, que les femmes (\$26,900 contre \$23,500). Cet écart fondé sur le sexe a été enregistré dans toutes les disciplines [▼ 6](#).



Tableau 3 Revenu moyen des travailleurs à temps plein selon le domaine d'étude, diplômés de 1982

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Trois ans plus tard, en 1987, le revenu moyen des titulaires d'un diplôme universitaire avait augmenté de 35 % pour atteindre \$34,100. Mais les écarts selon le domaine d'étude et le sexe persistaient. Les diplômés des beaux-arts et des humanités continuaient d'avoir les plus faibles revenus (\$27,900) et ceux des facultés de médecine et de sciences de la santé occupaient toujours la première place (\$48,300). De fait, l'écart entre les deux groupes avait doublé au cours des trois ans. L'écart entre le revenu moyen des hommes (\$37,500) et celui des femmes (\$30,500) avait, lui aussi, doublé.

La tendance des revenus pour les titulaires d'un diplôme collégial était semblable. En 1984, leur revenu annuel moyen se situait à \$18,700. Trois ans plus tard, il affichait la même hausse que celui des diplômés universitaires (35 %) et atteignait \$25,300. En 1984, les revenus moyens s'étaient échelonnés de \$15,500 pour les diplômés des programmes de secrétariat et de marketing à \$22,100 pour les diplômés des sciences de la santé. En 1987, les diplômés en électronique, en mathématiques et en informatique (\$28,800) remplaçaient les diplômés des sciences de la santé au premier rang tandis que les diplômés des programmes de secrétariat étaient toujours au dernier rang (\$21,500). Les femmes avaient toujours un revenu inférieur à celui des hommes en 1987 (\$22,300 contre \$28,600).

Le revenu annuel estimé des travailleurs canadiens âgés de 25 à 35 ans en 1987 était en moyenne de \$24,400 [▼ 7](#). Ce revenu était inférieur au revenu moyen que touchaient cette année-là les diplômés de 1982 des universités et des collèges. On peut donc dire, du point de vue tant de l'emploi que du revenu, que l'expérience de ces deux cohortes de diplômés de 1982 a démontré que l'enseignement supérieur est nettement rentable.

Travail autonome

Cinq ans après la fin de leurs études, environ 8 % des diplômés des universités et 5 % des diplômés des collèges travaillaient à leur compte. Ces taux sont remarquablement élevés si l'on considère que ces personnes n'étaient sur le marché du travail que depuis peu de temps et que beaucoup, notamment les ingénieurs, les médecins, les comptables et les avocats, ne pouvaient ouvrir leur propre cabinet qu'après avoir satisfait à des exigences d'agrément provinciales (internat, résidence, cléricature). Cet obstacle n'a pas empêché la proportion de travailleurs autonomes dans la cohorte de 1982 d'atteindre un niveau qui soutient la comparaison avec celui qui a été observé pour l'ensemble des travailleurs canadiens âgés de 25 à 35 ans en mars 1987 (11 %).

Il n'est pas surprenant de constater que les plus fortes proportions de travailleurs autonomes chez les diplômés d'université ont été enregistrées pour ceux qui sortaient des facultés de médecine ou de science de la santé (23 %), de sciences agricoles et biologiques (12 %) ainsi que de commerce, d'économie et de droit (12 %). Les titulaires d'un diplôme en éducation arrivaient, eux, en dernière place (3 %). Au niveau collégial, le taux de travail autonome était le plus élevé chez les personnes qui avaient fait des études en arts et en humanités (15 %), en sciences naturelles et industries primaires (10 %) et en génie mécanique, architectural et du bâtiment (8 %); il atteignait son plus bas niveau chez les titulaires d'un diplôme en secrétariat ou en marketing (3 %).

Mobilité interprovinciale après l'obtention du diplôme

Il est possible, en comparant la province d'origine à celle où habitaient les diplômés de 1982 au moment des interviews de 1984 et de 1987, de déterminer l'ampleur et la direction des mouvements interprovinciaux et de tracer le profil des migrants.

Deux ans après l'obtention du diplôme

Au moment de l'enquête de mai-juin 1984, environ 12.8 % des diplômés des universités et 5.9 % des diplômés des collèges communautaires étaient installés dans une province autre que la leur. Qui étaient ces migrants?

Les femmes étaient proportionnellement aussi nombreuses que les hommes à avoir quitté leur province d'origine une fois leurs études finies; elles représentaient 48 % des diplômés des universités et 53 % des diplômés des collèges qui se sont ainsi déplacés. Chez les titulaires d'un diplôme universitaire, le taux de migration était le plus élevé pour les personnes qui s'étaient spécialisées en sciences agricoles et biologiques, en génie, en mathématiques et en sciences physiques. Chez les titulaires d'un diplôme collégial, on observait les plus hauts taux pour ceux qui avaient étudié le génie chimique, général, aéronautique et industriel.

L'enquête ne cherchait pas à expliquer la migration interprovinciale. Les données ont néanmoins montré que les taux de chômage étaient en général plus faibles pour les migrants que pour les personnes restées dans leur province. Ainsi, il se peut que ces diplômés aient quitté leur province pour trouver un emploi.



Graphique **Mobilité interprovinciale des diplômés de 1982.**

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Presque toutes les provinces ont perdu des diplômés universitaires au profit d'autres provinces et en ont accueilli à leur tour. Dans l'ensemble cependant, le mouvement s'est fait vers l'Ouest. En fait, seules l'Alberta et, dans une bien moindre mesure, la Colombie-Britannique ont reçu plus de diplômés qu'elles n'en ont perdu ([tableau 4](#)). Il convient toutefois de signaler que le nombre d'étudiants qui avaient quitté ces deux provinces pour aller à l'université avait été supérieur au nombre d'étudiants qui y étaient venus. Toutes les autres provinces ont un solde migratoire négatif pour ce qui est des diplômés universitaires, les plus grandes perdantes étant le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan.



Tableau 4 **Répartition provinciale des diplômés de 1982**

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

L'Alberta et les territoires sont les seules régions qui ont accueilli plus de titulaires d'un diplôme collégial qu'elles n'en ont perdu. (L'Alberta avait aussi eu un solde migratoire positif d'étudiants de niveau collégial.) Au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, les départs et les arrivées se sont annulés, alors que dans toutes les autres provinces le nombre de départs a été supérieur au nombre d'arrivées, surtout en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ironie du sort, c'est l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, tout comme l'Alberta, qui avaient accueilli le plus grand nombre d'étudiants de niveau collégial quelques années auparavant.

Le fait que l'Alberta ait attiré des jeunes travailleurs qualifiés n'a rien de surprenant. Comme nous l'avons vu plus haut, le taux de migration interprovinciale était élevé chez les étudiants en génie ainsi qu'en sciences agricoles et primaires; à la fin de leurs études, beaucoup d'entre eux ont dû vraisemblablement se diriger vers cette province, dans les industries où il y avait des débouchés pour eux, soit l'extraction minière, la prospection scientifique et les industries primaires (forêts et branches connexes). En outre, le retard avec lequel la récession a commencé en Alberta a peut-être joué un rôle dans cette migration.

Cinq ans après l'obtention du diplôme

En mars 1987, le pourcentage de diplômés 1982 qui n'habitaient pas dans leur province d'origine était passé à 15.6 % chez les titulaires d'un diplôme universitaire et à 7.4 % chez les titulaires d'un diplôme collégial. Ces taux sont supérieurs au taux de migration interprovinciale enregistré pour l'ensemble de la population canadienne pendant la période intercensitaire 1981-1986 (6.8 %)▼⁸.

Les femmes représentaient toujours environ la moitié des diplômés universitaires qui s'étaient déplacés, et un peu plus de la moitié des diplômés des collèges (56 %).

Les personnes qui avaient obtenu diplôme universitaire en sciences agricoles et biologiques, en mathématiques et sciences physiques et en génie venaient toujours au premier rang du point de vue la migration: environ un cinquième d'entre elles habitaient une province autre que leur province d'origine. Les titulaires d'un diplôme en éducation étaient proportionnellement les moins nombreux à s'être déplacés: seulement un sur dix l'avaient fait. Parmi les diplômés des collèges communautaires, on observait encore la plus forte proportion de migrants chez les personnes qui avaient fait des études en génie chimique, général, aéronautique et industriel (11 %) et la plus faible, chez celles qui avaient suivi un programme de secrétariat ou de marketing (5 %).

En mars 1987, la migration nette de diplômés universitaires vers l'Alberta et la Colombie-Britannique avait augmenté, et la province prospère de l'Ontario était à son tour devenue une province à solde migratoire positif, en grande partie grâce aux entrants en provenance du Québec et de la région de l'Atlantique. Toutes les autres provinces accusaient un solde négatif.

En ce qui concerne les titulaires d'un diplôme collégial, ce sont l'Alberta et les territoires qui ont été les plus grands gagnants. La Nouvelle-Écosse en a reçu un peu plus qu'elle n'en a perdu, tandis qu'en Colombie-Britannique et au Manitoba les départs et les arrivées se sont annulés. Toutes les autres provinces étaient perdantes.

Conclusion

Il ressort clairement des deux enquêtes auprès des diplômés des collèges et des universités que l'enseignement supérieur est avantageux. Bien qu'on ait relevé des différences selon le domaine d'étude, la situation des finissants de 1982 était bien meilleure, du point de vue des perspectives d'emploi comme de celui du revenu, que celle des autres travailleurs du même groupe d'âge. Le rapport emploi-population élevé et le faible taux de chômage observés dans ce groupe, conjugués au lien étroit entre le domaine d'étude et le travail effectué, laissent penser que le système d'éducation est sensible aux besoins du marché du travail. Les diplômés ont de plus manifesté très tôt un esprit d'entreprise, qualité importante dans une économie en évolution constante et de compétitivité croissante.

Récemment, dans les échanges de vue à propos des jeunes et du marché du travail canadien, on parle de moins en moins de chômage et de plus en plus de pénurie et d'acquisition de compétences. Il se pourrait alors que les taux moyens élevés de mobilité interprovinciale enregistrés pour les jeunes travailleurs très instruits réduisent quelque peu les déséquilibres régionaux entre la demande et l'offre de main-d'œuvre spécialisée. La migration interprovinciale ne peut toutefois pas, à elle seule, remédier à la pénurie de compétences. La solution peut venir en partie de l'accroissement de l'offre de travailleurs instruits, mais cet accroissement ne se fera malheureusement pas gratuitement. Or, les résultats des enquêtes de suivi auprès des diplômés de 1982 montrent que les provinces où le solde migratoire d'étudiants est positif ne sont pas nécessairement celles où ces derniers restent après l'obtention de leur diplôme.

L'Enquête nationale de 1984 et l'Enquête de suivi de 1987 auprès des diplômés de 1982

L'Enquête nationale auprès des diplômés a été menée en juin et juillet 1984 par Statistique Canada pour le compte du Secrétariat d'État et d'Emploi et Immigration Canada. Elle visait tous les étudiants qui avaient terminé leurs études dans un collège, une université, une école de métiers ou un établissement de formation professionnelle en 1982. Son but était d'évaluer, notamment, l'expérience sur le marché du travail et la mobilité interprovinciale de ces personnes pendant les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

Pour avoir un aperçu à plus long terme de l'intégration des diplômés de 1982 au marché du travail, Statistique Canada a mené l'enquête de nouveau en mars 1987, environ cinq ans après la fin des études, sous le nom cette fois d'enquête de suivi auprès des diplômés de 1982. Les deux enquêtes ont permis de recueillir des données sur cinq périodes de référence en tout: janvier 1983, octobre 1983, mai-juin 1984, janvier 1986 et mars 1987. Certaines données, par exemple sur le revenu, sur la catégorie de travailleurs et sur la profession, n'ont cependant été recueillies que pour mai-juin 1984 et mars 1987. Pour certaines raisons (voir [la note 1](#)), nous ne tenons pas compte des diplômés de 1982 des écoles de métiers et de formation professionnelle.

Sur un nombre estimé de 94,000 diplômés universitaires pour l'année 1982, environ 7.5 % ont obtenu leur diplôme ou leur grade d'un établissement situé dans une province autre que la leur, c'est-à-dire autre que celle où ils habitaient avant de s'inscrire à des études supérieures. Pour les 53,000 diplômés des collèges communautaires, cette proportion était de 3.4 %. Les hommes et les femmes qui ont quitté leur province d'origine pour poursuivre leurs études l'ont fait en nombre presque égal.

Les Ontariens étaient les moins nombreux, proportionnellement, à se rendre dans une autre province pour fréquenter l'université (2 %) et les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, les plus nombreux (48 %). La

proportion d'étudiants qui ont fait leurs études collégiales ailleurs que dans leur province était le plus faible chez les Ontariens encore (moins de 1 %) et la plus forte, chez les Néo-Brunswickois (25 %).

Dans toutes les provinces, il y a eu des départs et des arrivées d'étudiants. Au niveau universitaire, seuls l'Ontario et la Nouvelle-Écosse ont enregistré plus d'arrivées que de départs. Au niveau collégial, le solde migratoire était positif pour l'Ontario, l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour plus de détails sur cette enquête, on peut s'adresser à Phil Stevens (613) 951-9481, à Bill Magnus (613) 951-4577, Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada.

Notes

Note 1

L'enquête a été menée également auprès des 54,900 diplômés de 1982 des écoles de métiers et de formation professionnelle, mais nous avons choisi de les exclure de notre étude pour plusieurs raisons: les critères d'admission et la durée des cours dans les divers domaines d'étude sont très différents et les données sont entachées d'une forte variabilité d'échantillonnage. Nous avons aussi exclu, pour des raisons évidentes, les diplômés étrangers ainsi que les diplômés canadiens vivant à l'étranger.

Note 2

Les domaines d'étude ont été groupés conformément au questionnaire et à la manière dont les données ont été saisies. Les diplômés en commerce représentent 65 % de la catégorie commerce, économique et droit, les deux autres branches étant également représentées. Dans le cas des diplômés en secrétariat et marketing, 68 % avaient fait leurs études en secrétariat, 22 % en marketing et ventes, et 10 % en techniques relatives aux industries de service.

Note 3

En 1980, près de 9 % des diplômés de niveau collégial avaient fait leurs études en électronique, mathématiques et informatique; en 1982, cette proportion était passée à 11 %. Pendant la même période, le nombre d'étudiants d'université ayant obtenu un baccalauréat en informatique a augmenté de 42 %. La proportion de bacheliers en commerce et en administration des affaires, elle, a doublé entre 1977 et 1982, passant de 4 % à 8 %.

Note 4

Environ 80 % des diplômés des universités et 87 % des diplômés des collèges communautaires avaient entre 20 et 30 ans au moment où ils ont fini leurs études.

Note 5

Chez les diplômés des universités qui avaient un emploi, 89 % travaillaient à plein temps en 1984 et en 1987. Chez les diplômés des collèges, les proportions étaient de 89 % la première année et de 87 % la seconde.

Note 6

Un article à paraître dans cette publication essaiera d'expliquer les écarts de revenu entre les sexes.

Note 7

Les données sur le revenu des travailleurs âgés de 25 à 35 ans sont tirées de l'Enquête sur l'activité de 1986 (données inédites).

Note 8

Ces données sont tirées du [Recensement de la population de 1986](#).

Documents consultés

- STATISTIQUE CANADA, *L'éducation au Canada: Revue statistique pour 1977-78* (81-229), Ottawa, 1978.
- STATISTIQUE CANADA, *L'éducation au Canada: Revue statistique pour 1984-85* (81-229), Ottawa, 1985.
- STATISTIQUE CANADA, «Recensement de la population de 1986: Mobilité, population active, scolarité», *Le Quotidien* (11-001), Ottawa, 1er mars 1988.
- CLARK, W., M. LAING et E. RECHNITZER, *La promotion de 1982: Rapport sommaire de l'enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982* (S2-168/1986F), Secrétariat d'État et Statistique Canada, Ottawa, 1986.

Auteur

Ernest Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1990, Vol. 2, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Répartition des diplômés de 1982 selon le domaine d'étude et le sexe

	Les deux sexes	% de femmes
Diplômés des universités	94,400	51
Éducation	17,800	67
Beaux-arts et humanités	14,600	64
Commerce, économique, droit	18,000	34
Autres sciences sociales	17,000	60
Sciences agricoles et biologiques	5,800	51
Génie	7,800	10
Médecine et sciences de la santé	7,000	67
Mathématiques et sciences physiques	5,300	26
Diplômés des collèges communautaires	53,100	57
Arts, humanités	5,000	63
Sciences de la santé et disciplines connexes	9,700	88
Techniques chimiques et de transport; génie général, aéronautique et industriel	3,600	18
Électricité, électronique, mathématiques, informatique	6,000	22
Génie mécanique, architectural et du bâtiment	3,300	8
Sciences naturelles, industries primaires	3,000	27
Sciences et services sociaux	6,300	74
Secrétariat, marketing, ventes, techniques relatives aux industries de service	7,700	83
Gestion et administration	8,300	54

Source: Enquête nationale auprès des diplômés

Tableau 2

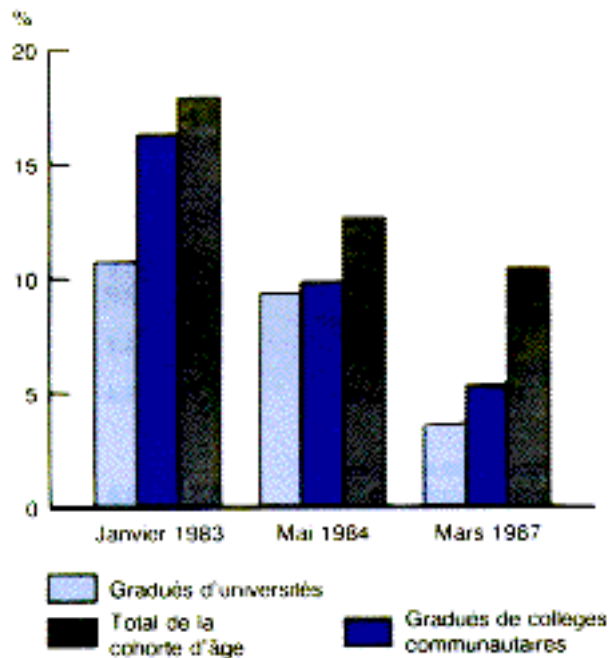
Taux de chômage selon le domaine d'étude

	Jan. 1983	Mai 1984	Mars 1987
	%		
Diplômés des universités	10.7	9.4	3.7
Éducation	6.2	7.3	3
Beaux-arts et humanités	13.1	11.2	4.5
Commerce, économique, droit	12.2	10.2	3.2
Autres sciences sociales	12.6	10.7	5
Sciences agricoles et biologiques	15.1	13.6	6.4
Génie	13.1	9	3.1
Médecine et sciences de la santé	3.6	4.7	1.6
Mathématiques et sciences physiques	11.7	8.4	4.1
Diplômés des collèges communautaires	16.3	9.9	5.4
Arts, humanités	15.4	15.1	6.4
Sciences de la santé et disciplines connexes	12.8	5.5	3
Techniques chimiques et de transport; génie général, aéronautique et industriel	22	13.1	6.5
Électricité, électronique, mathématiques, informatique	21	10.1	4.3
Génie mécanique, architectural et du bâtiment	22.1	10.8	7.7
Sciences naturelles, industries primaires	30.8	10.8	12.4
Sciences et services sociaux	11.6	10.1	4.6
Secrétariat, marketing, ventes, techniques relatives aux industries de service	12.6	8.5	4.7
Gestion et administration	15	10.6	5.7

Sources: Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

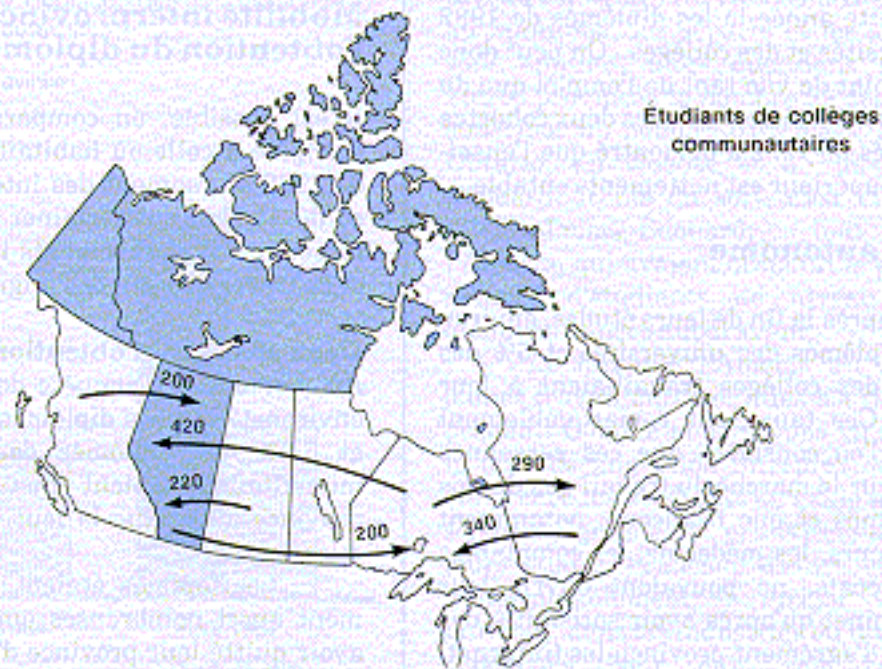
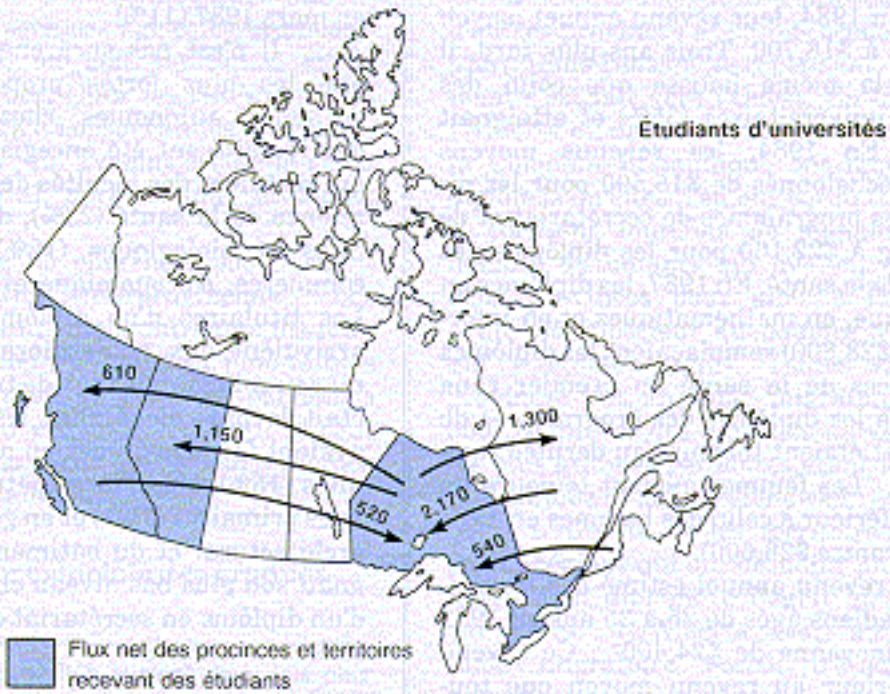
Taux de chômage des diplômés de 1982

À chaque enquête, le taux de chômage des diplômés d'universités et de collèges communautaires de 1982 s'est révélé inférieur à celui de leurs contemporains.



Source: Enquête sur la population active, Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Les six plus grands flux d'immigration interprovinciale selon la province de résidence antérieure et la province de résidence en 1987



Source: Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Tableau 3

Revenu moyen des travailleurs à temps plein selon le domaine d'étude, diplômés de 1982

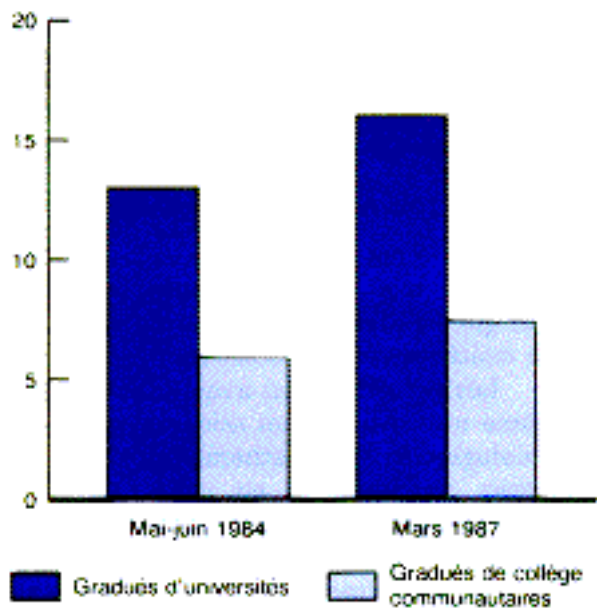
	1984	1987
	\$	
Diplômés des universités	25,200	34,100
Éducation	26,600	32,200
Beaux-arts et humanités	21,200	27,900
Commerce, économique, droit	25,400	37,500
Autres sciences sociales	23,500	30,700
Sciences agricoles et biologiques	21,300	31,200
Génie	26,800	36,600
Médecine et sciences de la santé	31,800	48,300
Mathématiques et sciences physiques	26,100	34,900
Diplômés des collèges communautaires	18,700	25,300
Arts, humanités	15,600	22,100
Sciences de la santé et disciplines connexes	22,100	27,800
Techniques chimiques et de transport; génie général, aéronautique et industriel	20,100	27,900
Électricité, électronique, mathématiques, informatique	20,900	28,800
Génie mécanique, architectural et du bâtiment	20,100	27,600
Sciences naturelles, industries primaires	18,700	25,200
Sciences et services sociaux	17,300	23,200
Secrétariat, marketing, ventes, techniques relatives aux industries de service	15,500	21,500
Gestion et administration	17,400	24,500

Sources: Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Mobilité interprovinciale des diplômés de 1982

Les diplômés d'universités avaient deux fois plus de chances de se déplacer que les diplômés de collèges communautaires.

% dans une autre province



Source: Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982

Tableau 4

Répartition provinciale des diplômés de 1982

	Province de résidence			
	Avant l'inscription	Pendant les études*	Après les études	
			1984	1987
Diplômés des universités	94,400	94,400	94,400	94,400
Terre-Neuve	1,630	1,480	1,540	1,560
Île-du-Prince-Édouard	430	260	390	360
Nouvelle-Écosse	3,920	4,480	3,650	3,460
Nouveau-Brunswick	2,370	2,280	2,120	1,980
Québec	26,630	25,170	25,550	24,860
Ontario	37,720	39,960	37,600	38,480
Manitoba	4,160	4,100	3,660	3,600
Saskatchewan	3,460	3,450	3,140	3,010
Alberta	6,990	6,780	8,400	8,510
Colombie-Britannique	6,510	6,390	6,680	6,930
Yukon/T.N.-O.	190	-	160	140
Non déclaré	360	-	1,480	1,480
Diplômés des collèges communautaires	53,100	53,100	53,100	53,100
Terre-Neuve	780	720	710	690
Île-du-Prince-Édouard	430	520	330	330
Nouvelle-Écosse	780	700	720	810
Nouveau-Brunswick	630	540	630	610
Québec	14,400	14,190	14,210	14,040
Ontario	24,080	24,710	23,390	23,700
Manitoba	1,380	1,320	1,370	1,360
Saskatchewan	1,200	1,030	1,160	1,120
Alberta	5,410	5,750	5,890	5,910
Colombie-Britannique	3,790	3,650	3,700	3,790
Yukon/T.N.-O.	60	-	80	100
Non déclaré	180	-	910	650

Sources: *Enquête nationale auprès des diplômés et Suivi auprès des diplômés de 1982*

** Les personnes qui se déplacent quotidiennement d'une province à l'autre pour leurs études sont comptées dans la province où l'établissement d'enseignement est situé.*